

Monsieur Yvan JOUNOT et Erwan THOMAS  
Elus municipaux  
Sainte-Anne d'Auray

Le 18 novembre 2016

A monsieur le maire  
Mairie de Sainte-Anne d'Auray  
10 place Nicolazic  
56400 SAINTE-ANNE D'AURAY

**Objet :** Bilan encarts publicitaire

VU		REÇU LE :  <b>19 NOV. 2016</b>  MAIRIE DE Ste Anne d'Auray	COPIE	
Maire			1 <sup>er</sup> Adj	
DGS			2 <sup>ème</sup> Adj	
Copie			3 <sup>ème</sup> Adj	
ST			4 <sup>ème</sup> Adj	
SU			5 <sup>ème</sup> Adj	
Cpte				

Monsieur le maire,

Nous vous remercions pour les informations que vous nous avez transmises quant aux encarts sur les bulletins municipaux (BM).

La synthèse des informations données permet de retenir que :

- un encart acheté sur le minibus municipal offre 2 encarts dans le BM dont un en janvier.
- les prix d'une parution pour le grand modèle, moyen modèle, petite modèle sont respectivement de 200, 150, 80 euros hors taxe.

L'année 2016 n'étant pas terminée, nous souhaitons vous faire part de notre analyse pour l'année 2015 eu égard aux informations reçues.

Pour tenter d'analyser, il faut jongler avec 4 feuilles :

- Encarts publicitaire achetés
- La synthèse bulletin municipal
- Exercice 2015 Dépenses
- Exercice 2015 Recettes

	Synthèse	Exercice 2015 dépenses	Exercice 2015 recette	Encarts publicitaire achetés
RECETTES	710		710	790
DEPENSES	6894	6894		
Tableau		9499.20	710	

Tout d'abord, il apparaît une différence de 80 euros dans les chiffres que vous nous donnez. En effet, sur le bilan, vous indiquez en recettes le montant de 710 euros alors que dans le tableau « Encarts publicitaires achetés » le total est de 790 euros. Probablement est-ce une erreur de frappe mais considérant qu'il s'agit de deniers publics, nous tenions à le relever. Ensuite est indiqué un montant de dépenses de 9499.20 euros HT puis celui de 6894 euros HT. Quel montant devons-nous retenir ?

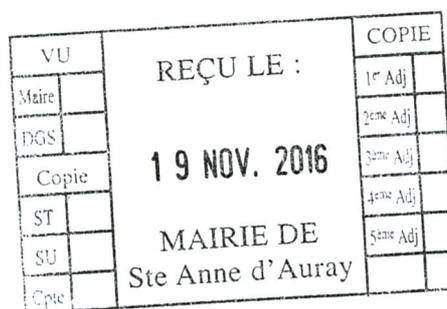
Nous vous proposons notre synthèse de parution.

ANNONCEURS	PARUTION			Prix achat	Prix avec correspondance au nombre de parution
	JANVIER				
SAINTE ANNE - SAINT LOUIS	JANVIER				
ATELIER LE GARREC	JANVIER	MARS			
JAN TP	JANVIER	MARS			
Noel EVENAS	JANVIER	MARS			
COCCIMARKET	JANVIER	MAI			
ALAIN HERVOCHE	JANVIER	MAI			
AXA	JANVIER	MAI			
BOULANGERIE BENOIT	JANVIER	MAI			
MEGAGENCE 56	JANVIER	MAI			
PATRICK GARREC	JANVIER	JUILLET			
SARL PIERRIC	JANVIER	MARS			
LE SOUFFLE MARIN	JANVIER	SEPTEMBRE			
CONFORT THERMIQUE	JANVIER	JUILLET			
SECURITEST	JANVIER	SEPTEMBRE			
RTS ENVIRONNEMENT	JANVIER	SEPTEMBRE			
L'AUBERGINE	JANVIER	SEPTEMBRE			
OPS	JANVIER	NOVEMBRE			
EYBUY	JANVIER	NOVEMBRE			
L'AUBERGE	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
NYMPHEA	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
PHILIPPE LE GOUALLEC	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
LA MEDAILLE SAINTE ANNE	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
TAXI BREIZH	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
VEOLIA	JANVIER		GUIDE D'ACCUEIL	150	300
STICKERMAN	JANVIER	NOVEMBRE	GUIDE D'ACCUEIL	80	240
CONCEPT PLEIN AIR	JANVIER		GUIDE D'ACCUEIL	80	240
LE MODERNE	JANVIER	MARS		80	240
NESTOR	MAI			Gratuit	
				<b>790</b>	<b>2220</b>

Tableau récapitulatif des encarts publicitaires sur l'année 2015.

En jaune : annonceurs sur minibus / En rouge : annonces manquantes

Ce tableau amène plusieurs remarques :



- Nous ne reviendrons pas sur la publicité gratuite de NESTOR qui a fait l'objet d'un courrier de notre part.
- Bon nombre d'annonceur ne paie qu'une parution alors même que 2 annonces sont passées (par exemple Philippe LE GOUALLEC, LE MODERNE, NYMPHEA...)
- Le collègue lycée Sainte Anne-Saint Louis, présent sur le minibus, n'a pas d'annonce comme cela est prévu dans votre procédure.
- Peut-être existe-t-il une autre règle qui consisterait à dire que l'achat d'un encart offre une parution gratuite dans le bulletin de janvier ?
  - Si OUI :
    - Nous aurions apprécié le savoir
    - Pourquoi VEOLIA et CONCEPT PLEIN AIR n'en ont pas eu ?
    - Comment faites-vous pour mettre dans le bulletin de janvier 2015 un annonceur qui se proposerait d'acheter un encart en juillet 2015 par exemple ?
  - Si NON :
    - Il manque alors des finances à savoir 560 euros HT (7\*80)
- Le guide d'accueil est-il offert à l'entreprise qui achète un encart ? Dans ce cas, pourquoi le MODERNE n'apparaît pas ? Dans la négative pourriez-vous nous adresser le tableau comptable pour finaliser notre analyse.

Enfin nous comptabilisons 3 fois une publicité pour l'association AMPER. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il existe d'autres associations de ce type comme le SEF (Service Emploi Famille). Pourquoi une telle redondance pour cette association au détriment d'autres informations ?

Nous ne cachons pas notre difficulté à comprendre votre fonctionnement et considérant les différences dans les montants nous nous interrogeons sur le suivi des finances sur ce sujet.

Persuadés de l'attention particulière que vous porterez à notre analyse, veuillez accepter, monsieur le maire, nos respectueuses salutations.

M. Yvan JOUNOT & M. Erwan THOMAS




VU	REÇU LE :	COPIE
Maire	<b>19 NOV. 2016</b>  MAIRIE DE Ste Anne d'Auray	1 <sup>er</sup> Adj
DGS		2 <sup>ème</sup> Adj
Copie		3 <sup>ème</sup> Adj
ST		4 <sup>ème</sup> Adj
SU		5 <sup>ème</sup> Adj